

Indivision PETIT JACQUES
César et Maurice
Impasse de L'etaudey
38650 Monestier de Clermont

Commissaire Enquêteur
103 Grand Rue
38650 Monestier de Clermont

Monestier de Clermont le
13 novembre 2020

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous soussignés M PETIT JACQUES César né le 3 avril 1950 et Maurice né le 20 novembre 1953 à Saint Paul Les Monestier propriétaires en indivision d'un terrain sis à Monestier au lieu-dit « Grande prairie nord », d'une surface dépassant l'hectare et classé en zone AU2B1, B2, B3 sommes atterrés par la présentation du projet de révision du plan local d'urbanisme de notre commune.

En effet ce projet divise par deux la constructibilité de notre parcelle avec des contraintes insoutenables pour la partie constructible restante.

Nous ne sommes pas hostiles à une concertation constructive avec la nouvelle municipalité pour déboucher à une solution bénéfique pour notre commune et permettra de pouvoir régler notre succession.

La société Paul Peyclet Investissement basée à Saint Martin de la Cluze qui à déjà présenté un bailleur social à l'ancienne municipalité nous apporte son concours pour enfin trouver une solution pour valoriser ce terrain « cœur » de notre commune.

La crise sanitaire nous empêchant de vous rencontrer, nous vous présentons nos salutations distinguées.

César Petit Jacques



Maurice Petit Jacques

